

# La Lettre de La Massaye

n°1 - février 2015

## Editorial :

Chers amis de la Massaye,

Voilà trois mois que nous avons repris le sauvetage du domaine. L'association Sauvegarde du Patrimoine du Domaine de la Massaye s'est reconstituée le 21 novembre 2014 après un an et demi de sommeil. J'ai pris le relais de Patrick Stutzinger à la présidence de l'association sans l'avoir jamais connu. Et pourtant, nous habitons pareillement Pont-Réan, lui sur la rive droite, moi sur la rive gauche. Peut-être l'ai-je croisé dans le bourg ? C'est un peu le drame et la spécificité de Pont-Réan d'être administrée par deux communes sans vraie concertation entre elles. On se sent un peu à l'écart en habitant sur la rive gauche, qui d'ailleurs, historiquement, s'appelle « l'Écart ». De ce fait, nous pensons d'autant plus, que les habitants des deux rives doivent se faire entendre sur les grands sujets qui les concernent, notamment la ZAC de la Massaye. Dans un prochain numéro nous évoquerons tout ce que Patrick avait entrepris et nous dresserons, grâce à quelques témoignages, un portrait de lui. Je voudrais dès à présent lui dédier ce premier numéro de la *Lettre*, en espérant lui succéder dignement à la tête de l'association.

Mais il faut aller de l'avant, organiser notre action, être efficaces et faire mieux connaître le Domaine de la Massaye à nos concitoyens et les trésors de possibilités qu'elle recèle.

**Youri Dmitrenko, président**

## Actualités :

La rubrique actualités commence par un bilan : une pétition sur internet et par voie de tracts a rassemblé à ce jour près de 1800 signatures. Des témoignages, des messages de toute la France nous sont parvenus. Des Bretons dispersés à travers le monde se sont souvenus de l'existence de la Massaye et souhaitent voir leur patrimoine préservé. Les Guichenais, les Pont-Réannais, les Bruzois, les habitants proches, ainsi que les Rennais ne sont pas en reste, et nous ont donné des signatures. Et pourtant, l'information et l'argumentaire ne sont pas parvenus dans tous les foyers. Des contacts ont été établis avec les médias. Ouest-France et 20 Minutes se sont intéressés à nous et ont publié de courts articles. FR3 Bretagne a émis un reportage pour l'édition régionale du soir du 17 février (visible en podcast).

Nous avons réussi, par notre initiative publique, à faire réagir le maire de Guichen et l'obliger à informer les habitants de la commune sur l'état d'avancement de la ZAC. Le projet est réapparu comme par enchantement sur le site internet de la mairie, un éditorial lui a été consacré dans le journal municipal, et une réunion du comité de pilotage a été provoquée sans qu'aucune actualité nouvelle n'en soit la cause. Cette réunion d'une quarantaine de personnes (SADIV, mairie, habitants, représentants associatifs, conseil des sages) a révélé que

beaucoup de questions restaient sans réponses de la part du maire et que le projet était contesté.

Nous avons pu enfin accéder à des documents que la mairie avait déjà archivé ( ! ), et leur étude établira nos possibilités de contestation de la ZAC devant les tribunaux. Pour cela nous pensons pouvoir être soutenus par des associations dont l'expérience en la matière n'est pas récente.

Mais notre priorité se résume en trois points : rassembler un maximum de signatures pour peser dans l'opinion publique, accroître la médiatisation pour nous faire connaître, et être présents à La Massaye les weekends, pour répondre aux questions des visiteurs.

Notre action a fait venir nombre de curieux et fait revenir sur place des amoureux ou nostalgiques du domaine.

Enfin, je voudrais vous appeler, chers amis, à contribuer à élaborer avec nous des projets alternatifs à la ZAC. Apportez vos idées, réflexions, relations et connaissances dans les domaines culturels, historiques et économiques. Nous travaillons déjà activement sur ce sujet et recevons régulièrement des propositions intéressantes. Une liste des activités possibles à la Massaye se trouve dans notre dernier tract/argumentaire. En nous écrivant, vous pourrez recevoir ce tract très complet. Le site de la pétition vous donnera aussi des renseignements complémentaires. (voir informations à la fin de *La Lettre*)

## Petit retour historique :

Trois extraits de cartes pour situer le domaine de la Massaye dans son contexte : la carte de Cassini, de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s.

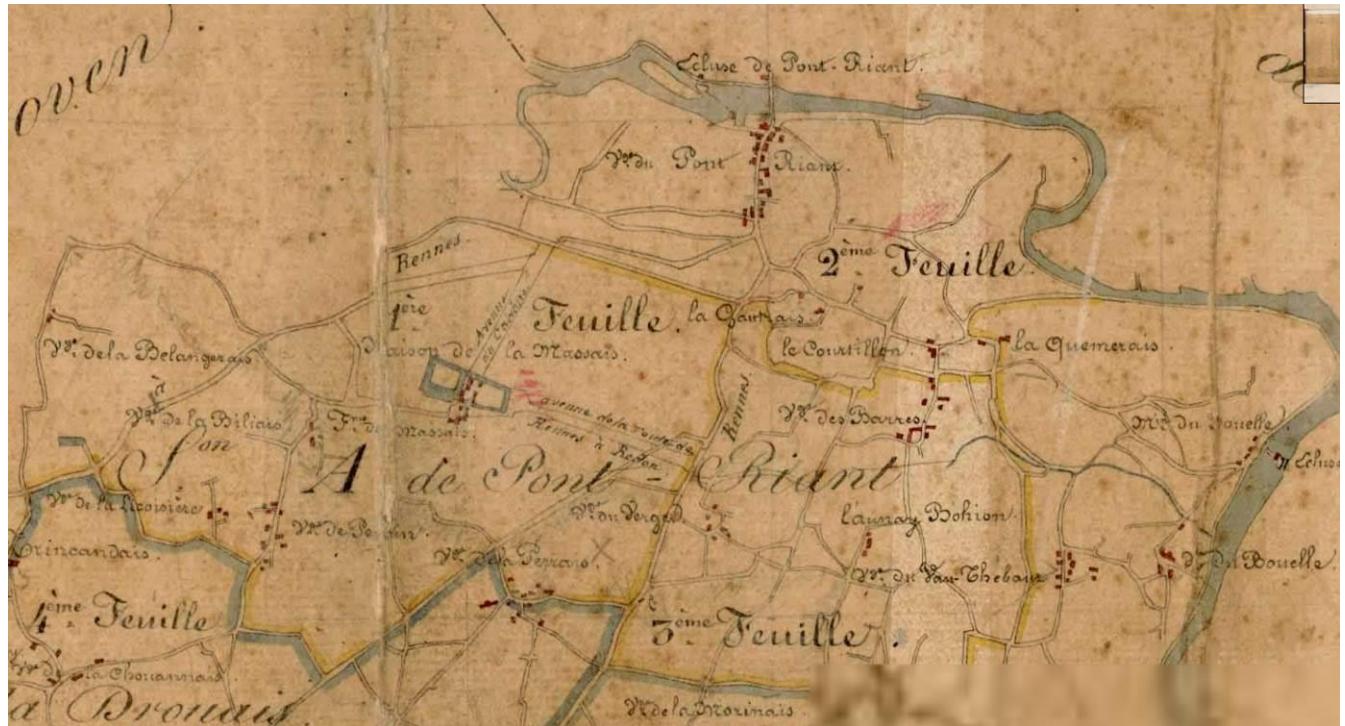


La Massaye s'écrivait « la Massais ». Sur la carte, le lieu ne revêt pas une grande importance locale, en tout cas largement moins qu'au Nord, les domaines agraires des Loges et de Cicé, et à l'Est, de l'autre côté de la Vilaine, sur les hauteurs du Boël (maintenant Celar de la DGA), l'énorme massif forestier du domaine du manoir de Saint-Jean. Et pourtant, situé au-dessus de la Vilaine, près de la bifurcation des voies romaines vers Rieux et Vannes, le château de la Massaye était bâti à un endroit stratégique. Le château avait le contrôle de deux routes, celle vers Guichen et Redon, et celle de Guer. Le château aurait été reconstruit en 1630 sur l'emplacement de l'ancien château fortifié du XV<sup>e</sup> s. En tout cas, le plan général des douves et la topographie le laissent supposer.

La diffusion de cette lettre est fortement conseillée, mais avec la mention :

« Association Sauvegarde du Patrimoine du Domaine de La Massaye » Courriel : [sauvegardelamassaye@orange.fr](mailto:sauvegardelamassaye@orange.fr)  
Les contributions à la *Lettre de la Massaye* sont bienvenues sous forme de témoignages, souvenirs, photos, documents historiques, textes complets et autres suggestions, critiques et remarques. Merci à vous.

Le cadastre napoléonien de 1832 indique la disposition des lieux et le plan très archaïque des douves. Le tracé des grandes avenues est très ancien. L'avenue principale qui mène au château est « l'avenue du Calvaire », celle qui part en angle aigu est « l'avenue de la Route de Guer » et celle du prolongement des douves est « l'avenue de la route de Rennes à Redon », maintenant appelée communément « allée cavalière ». Le chemin qui longe le domaine de la Massaye à l'ouest, vers la Billais, débouchait sur l'actuelle D 239. Une partie du chemin creux existe encore, et se poursuit jusqu'à la ferme de la Massaye.



Sur la carte d'état-major de 1847 on distingue une troisième avenue de moindre importance dont le nom initial et sa fonction nous sont pour le moment inconnus. Cette avenue ou allée, débouche maintenant sur la route de Guer, la D776. Les anciens appellent ce tronçon « l'allée des Soupirs » (pour quelle raison ?). Les deux grandes avenues sont constituées de deux doubles rangées de chênes à plantation très serrée (*Quercus robur*). Certains ont près de trois cent ans ou plus. Cinq chênes énormes ont été abattus en hiver 2013 sans raison valable. Cette troisième avenue qui rejoint les douves est moins ample, avec deux rangées de chênes seulement, mais certains tout aussi anciens. L'allée centrale, celle du Calvaire, a été replantée complètement vers 1990 avec des chênes rouges (*Quercus rubra*). Trois chênes anciens ainsi que des souches sont encore conservés près de l'entrée du domaine.



Les dénivélés et le sens de l'écoulement des eaux sont remarquablement bien représentés sur la carte. L'on y découvre la topographie originale de la partie nord-est, avec le vallon en Y, et à côté, mais mal reproduit, l'étang barré par une digue. C'est un des plus beaux paysages du domaine. Le vallon rocheux est alimenté par une source. Fut-il à l'origine une carrière de pierres pour la construction du château?

L'histoire du domaine est ancienne, on répète néanmoins toujours les mêmes informations, sans citer les sources et surtout sans vérifications : « ... Le château de la Massaye ou Château de la Massais, bâti en 1630 sur l'emplacement d'un ancien château fortifié, dont il a conservé une chapelle, des jardins à la française dessinés par Le Nôtre, ainsi que des douves. L'ancien château avait été pris par les ligueurs en 1592, par les royaux en 1593, puis rasé sur ordre de Richelieu. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le château change de main, d'abord domaine de Madeleine Fouquet, épouse du seigneur de Bourblanc, puis de Jeanne de Pois, veuve de Sébastien de Lys en 1695. Il devient propriété du Duc d'Arenberg en 1756, puis des Buret en 1780 et 1817 et enfin des Plaine-Lépine jusqu'en 1927... » L'essentiel a été recopié de l'ouvrage de Paul Banéat, Le département d'Ille-et-Vilaine, Histoire, Archéologie, Monuments, 1928, tome 2, pp 151-152

Paul Banéat cite ses sources, essentiellement le Bull. de la Soc. archéolog. d'Ille-et-Vilaine, mais les suiveurs déforment le texte et cela donne l'inexactitude soulignée : le duc de Richelieu avait huit ans en 1593... Le grand cardinal était sûrement précoce, mais à ce point ? L'histoire de la Massaye reste à étudier, ce que nous en connaissons est trop fragmentaire. [à suivre...](#)

## Un homme remarquable, le Dr. Victor EVEN

En 1927 intervint un grand changement qui donna un lustre inégalé depuis, au domaine de la Massaye. Le Dr. Jean-Baptiste Victor EVEN acquis la propriété et en fit sa résidence.

Le Dr. Victor EVEN (1853-1936) naquit à la ferme de Camérou, près de la Morinais, fils de très modestes paysans employés par le domaine. Il est l'aîné d'une famille nombreuse. Travailleur et sans doute très doué, il gravit les marches d'une splendide carrière de praticien, savant et enseignant des sciences vétérinaires. En 1877, il est diplômé de l'École d'Alfort. Après deux ans de service militaire, il s'installe à Saint-Malo et en 1886, il est en Argentine. À Santa-Catalina, il devient chef de clinique, ensuite directeur de l'enseignement de l'Institut agronomique, part à Buenos-Aires, en devient directeur des Haras de la province et chef de clinique de l'institut de La Plata. Son domaine d'études était bien sûr la médecine équine, mais il œuvra aussi contre les épizooties porcines, la tuberculose, les maladies infectieuses, étudia l'organisation des services vétérinaires, les transports des animaux, l'hygiène et l'inspection de la viande et bien d'autres branches de la pratique professionnelle.

À 39 ans il arrête son activité administrative et s'installe comme vétérinaire à Buenos-Aires au service d'une clientèle privée. Ses talents d'organisateur et d'entrepreneur se manifestent aussi dans la création d'un Comptoir commercial qui fournissait aux exploitations fermières et aux vétérinaires tout ce dont ils avaient besoin pour leur activité.

## La Massaye entre 1927 et 1937



En bâtisseur, comme il se qualifie lui-même, le Dr. Even entreprend la rénovation du domaine. Mais en ancien paysan, il sait reconnaître la valeur des terres, des bois, champs et prairies. Il sait quoi préserver, son parc s'adapte au terrain. Le château ancien, les douves, la ferme attenante du XVII<sup>e</sup> siècle, sont restaurés. On y rajoute une serre et une orangerie. L'alimentation en eau des douves est modernisée, des sources entretiennent les bassins. Un réseau de fossés, appareillé en schiste pourpre, régule intelligemment les apports d'eau. Le parc est aménagé, des essences d'arbres sont importées d'Amérique du Sud. Une partie est arrangée à la française. Le parc, d'après ce que nous pouvons savoir, épousait le relief et devait ressembler à un jardin anglais. [à suivre...](#)

Le Dr. Even a toujours gardé un lien étroit avec la France, il fit fortune en Argentine, voyage beaucoup dans toute l'Europe, continua ses travaux, recherches et études, se consacra aux œuvres philanthropiques de la profession, devint éditeur et rentra définitivement au pays en 1922. Il fut élu membre de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, qui devint ensuite, notamment sous son impulsion, l'Académie Vétérinaire.

Cet homme généreux et avisé s'illustra brillamment dans la mission que lui confia le Gouvernement de la République après 1914, à 61 ans, d'assurer le service des Remontes auprès de l'armée. Ses contacts en Amérique du Sud ont assuré à l'armée la fourniture d'un très grand nombre de chevaux à un prix bien inférieur au marché pendant la durée de la guerre 14-18. La reconnaissance de l'État français, sous forme de promotion comme Officier de la Légion d'Honneur, suite aux économies faites par le Trésor (on parle de 200 millions de francs), viennent couronner une carrière nationale et internationale d'un homme qui reste inconnu de la plupart des Français d'aujourd'hui.

La Massaye est à vendre en 1927, ou plutôt une sombre histoire d'héritiers de la famille Plaine-Lépine fait, que le domaine passe en vente publique. Le Dr. Even l'achète et revient sur « ses terres » bretonnes, en propriétaire du lieu où il est né, et où sa famille a travaillé très dur, habitant la petite fermette de Camérou.

[Sa vie, son œuvre, à suivre...](#)



## La visite guidée dans la Massaye actuelle:

Comment s'orienter, sinon par une vue aérienne ? Celle-ci est une vue Est-Ouest, datant des années 1950 quand la Marine Nationale y était installée entre 1944 et 1960. Superbement entretenue, la Massaye était un grand jardin, pas une caserne.



« L'allée cavalière » dont je parlais plus haut, et qui est visible au loin sur la photo 2, débouche sur une plaine et sur la cour d'honneur du château, entourée de douves. Jardin à la française sous le Dr. Even, place d'armes à l'époque du Centre de Formation de la Marine. L'allée part de la D 577 (route entre Pont-Réan et Guichen) au lieu-dit le Verger, et traverse les deux bois de la Massaye. Le bois le plus grand est structuré autour d'un réseau d'allées en étoile. Son relief est vallonné, avec des rochers et des passages périlleux comme au Boël.



On y trouve de très beaux spécimens de hêtres, de chênes rouges et de pins. L'ancienne voie romaine Rennes-Vannes traverse ces bois. En arrivant dans le parc, le visiteur peut suivre des allées goudronnées qui sont les réminiscences du CHRU de Rennes présent au domaine de 1960 à 2005.



On ne devine plus l'emplacement des bâtiments, détruits entre 2005 et 2009, tant la végétation a pris le dessus. La trame principale des allées suit le dessin rectiligne laissé par le CFM, mais l'on a rajouté des courbes et des petites aires de repos avec des bancs. Entre le château et l'entrée du domaine s'étend une grande prairie arborée, encadrée à l'ouest par l'avenue « du Calvaire » et à l'est, l'étang. L'allée de la « chapelle », ci-dessus, passe au milieu.

**à suivre...**



## Un autre projet pour la Massaye:

L'association a eu, dès sa création, deux vocations : aider à la sauvegarde du patrimoine naturel et historique de la Massaye, et à la mise en valeur du domaine en respectant la mémoire des lieux. Il lui paraissait évident de tenir compte de sa richesse environnementale, de son emplacement privilégié par rapport au bourg de Pont-Réan, de son passé historique du XXe s. et d'entamer tout de suite une réflexion sur son devenir, à partir du moment où le CHUR quittait le domaine. Comment ne pas tenir compte de la vocation sociale voulue par le Dr. Even, comment ne pas oublier que le cheval était au centre de son œuvre et de son métier ? Pouvait-on ignorer le passé militaire de 16 ans avec 1500 marins sur place qui déboulaient le weekend à Rennes, les quatre années d'occupation allemande et l'histoire locale de Pont-Réan, avec ses carrières de schiste pourpre et la batellerie ? N'oublions pas la présence des hospices, de l'hôpital de Rennes pendant 46 ans et celui du centre aéré de la ville de Rennes pendant 32 ans : trois cents enfants pendant les mois de l'été à la ferme de la Massaye, avec piscines et tout l'équipement pour les loisirs.

Voilà un programme qui peut être la trame d'un projet alternatif à la ZAC destructrice décidée par la mairie. Rajoutez la vocation agricole de la commune et son cadre de vie proche de la nature qui se résume dans sa devise « l'avenir en vert », et vous avez le contraire de ce que la mairie planifie à la Massaye. Le contrat Région Bretagne – Pays des Vallons de Vilaine que le maire a pourtant signé en 2006 et 2009, énumère les points forts et axes de développement de la communauté de communes: tourisme vert, agriculture bio, valorisation du patrimoine naturel et historique, artisanat de qualité, offre culturelle. Nous pouvons faire valoir tout cela à la Massaye.

**à suivre... rdv au N° 2**

cartes : Géoportail, photos NB : Glad, Archives départementales, cte.postale : Gaby, photos couleurs : © Ass. Sauvg. du Patr. la Massaye

Édité par l'Association Sauvegarde du Patrimoine du Domaine de La Massaye, adresse postale : Beausoleil à Pont-Réan 35170 Bruz

Courriel : [sauvegardelamassaye@orange.fr](mailto:sauvegardelamassaye@orange.fr) Pétition en ligne :

[www.petitions24.net/il\\_faut\\_sauver\\_le\\_domaine\\_de\\_la\\_massaye](http://www.petitions24.net/il_faut_sauver_le_domaine_de_la_massaye)

# Association SAUVEGARDE du PATRIMOINE du Domaine de LA MASSAYE

*« pour bien faire, mille jours ne sont pas suffisants, pour faire mal, un jour suffit amplement »*



Aidez-nous à sauver La Massaye, aidez-nous à la faire revivre

## BULLETIN D'ADHÉSION 2015

Par courrier, en retournant ce formulaire accompagné d'un chèque  
à l'ordre de la **“Association Sauvegarde du Patrimoine du Domaine de la Massaye” ASPDM**  
Beausoleil à Pont-Réan  
35170 Bruz

**Monsieur Madame Entreprise**

.....  
Adresse : .....

.....  
Courriel (vivement souhaité) : .....  
Téléphone : .....

**ADHÉSION en qualité de membre actif**

Une personne : 10,00 €  
Un couple: 15,00 €

**ADHÉSION en qualité de membre bienfaiteur**

Une personne : à partir de 100 €

**ADHÉSION en qualité d'entreprise**

Une entreprise : 100 €

**FAIRE UN DON à la l'association** Montant : .....

**MONTANT TOTAL : .....**

Règlement par chèque à l'ordre de **“Association Sauvegarde du Patrimoine du Domaine de la Massaye” ASPDM**:  
Chèque sur banque : ..... le : ..... montant : ..... Euros

---

**Commentaires, suggestions:**

Après la présentation de ce à quoi nous tenons, voici ce contre quoi nous nous élevons



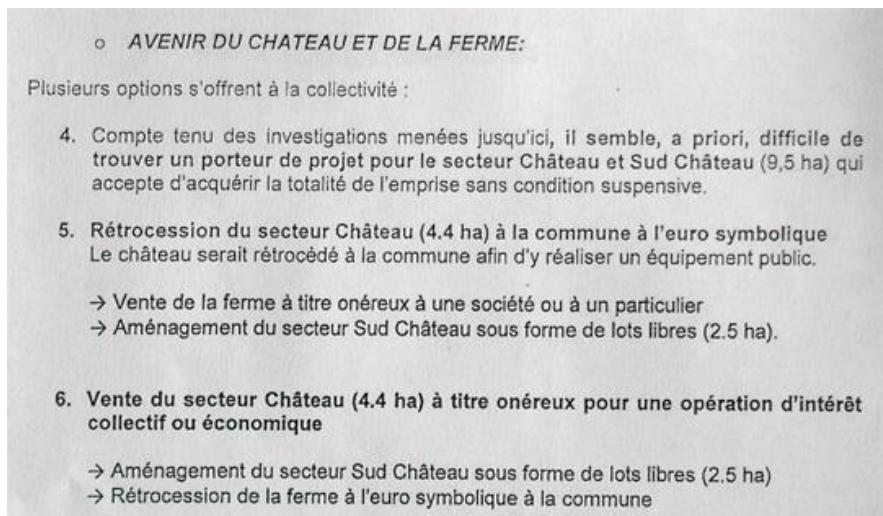
La partie Sud château (2,5 hectares) est menacée par une extension du lotissement, soit au minimum 70 logements supplémentaires, ce qui porterait le total à 550 logements.

Source : SADIV, compte-rendu annuel à la collectivité locale (Guichen) situation au 31 décembre 2013, et daté du 27 novembre 2014. Ce compte-rendu fut présenté en conseil municipal le 16 décembre 2014.

Nous reviendrons sur ce sujet dans nos prochaines éditions de *La Lettre*, et vous présenterons tous les éléments du dossier. En attendant, consultez les informations disponibles sur le site de la pétition, et faites la circuler:

[www.petitions24.net/il\\_faut\\_sauver\\_le\\_domaine\\_de\\_la\\_massaye](http://www.petitions24.net/il_faut_sauver_le_domaine_de_la_massaye)

et Agence Bretagne Presse : <http://www.agencebretagnepresse.com/article.php?id=36193>



à bientôt...